

Concours d'accès aux Instituts Régionaux d'Administration

Nom de l'IRA : BASTIA

Nature du concours (interne, externe, 3e voie) : Externe

Epreuve : Co. pratique

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

~~XXXXXX~~

Préfecture de XXX

A XXX, le xx/xx/xx

Affaire suivie par : XX

Chargé de mission insertion sociale et professionnelle

Objet : d'attention de Madame la préfète de région

Objet : Préparation d'une réunion dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt du 15 décembre 2020 relatif au service public de l'insertion et de l'emploi -

Références : 1) Document de presse du 16 décembre 2020 "Le service public de l'insertion et de l'emploi"

2) Appel à manifestation d'intérêt du 16 décembre 2020 "Service public de l'insertion et de l'emploi"

Annexes : 1) Projet de communiqué de presse

2) Fiche de synthèse : les outils numériques de l'état pour l'insertion et l'emploi

La lutte contre le chômage, qui tend à garantir sur l'ensemble du territoire l'accès de tous aux droits fondamentaux dans les domaines de l'emploi, du logement, de la protection de la santé, de la justice, de l'éducation, de la formation, est une priorité nationale des politiques publiques et c'est dans cela que s'inscrit la stratégie nationale de privatisation et de lutte contre le chômage présentée par le Président de la République en ~~novembre~~ novembre 2018. Au cœur de cette stratégie figure la création d'un service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) qui a fait l'objet d'une concertation nationale et d'un récent appel à manifestation d'intérêt (AMI).

En vue de la tenue d'une réunion avec les acteurs régionaux de l'insertion professionnelle et visant à leur présenter cet AMI, vous avez demandé une note le présentant et comportant également un bilan de la concertation initiale ayant trait au SPIE. Ce bilan vous sera présenté dans une première partie. Dans la seconde partie vous seront exposés les objectifs et modalités de l'AMI puis vous seront faites des propositions pour y répondre au mieux.

## I. Une concertation initiale ayant permis de définir des stratégies d'accompagnement

Le cycle de concertation autour du SPIE, ouvert en septembre 2018, a permis de définir les objectifs que doit remplir ce nouveau service public (A), tandis que l'expérimentation ayant déjà eu lieu permet de tirer des enseignements et des bonnes pratiques à répliquer (B).

### A. Les objectifs du SPIE

S'inspirant du Pacte d'ambition pour l'insertion par l'activité économique de 2013, qui fait du retour à l'emploi un élément

fondamental de l'insertion tant sociale que professionnelle, le SPIE pose comme principe que la sortie durable de la pauvreté passe par un accompagnement renforcé vers l'emploi. Cet accompagnement, pour porter ses fruits, doit répondre à plusieurs objectifs.

Tant d'abord, l'accès à l'emploi mobilise de nombreux intervenants que ce soit dans le formaton, l'insertion en entreprise, l'aide au logement ou  $\equiv$  la mobilité. Cette multiplicité d'acteurs tend parfois à complexifier les démarches et à dérouter des publics qui font déjà face à de nombreuses difficultés personnelles. Le SPIE se veut ~~être~~ être un service coordinateur de tous ces acteurs - De plus, afin de pallier aux inégalités territoriales préexistantes, le SPIE se veut universel et donc accessible à tous, sur tout le territoire, et proche de son public cible. L'enjeu n'est pas la création d'une nouvelle structure mais de décloisonner les démarches afin que l'insertion soit globale, de la garde d'enfant jusqu'à la suite en passant par le logement et l'accès aux droits. Par ce fait, le coordinateur du dispositif fait intervenir les préfets ainsi que les commissaires à la lutte contre la pauvreté en association avec les services <sup>au territoire</sup> ~~au territoire~~ (Directe et DRJSCS) qui ont une vue globale ~~sur les~~ actions sur l'écosystème de l'insertion en région.

Le principe de recommandation de la concertation tient à la nécessité de concevoir une stratégie de parcours adaptée à la personne et aux spécificités du territoire. Le principal obstacle relève tient à la standardisation des démarches que l'on réplique d'un public à l'autre alors que les besoins des jeunes éloignés de l'emploi ou des chômeurs de longue durée ne sont pas les mêmes. Les parcours d'insertion doivent s'organiser autour de 5 exigences - clés :

- 1) Un diagnostic socio-professionnel commun et de qualité
- 2) Un cadre d'engagement réciproques avec un suivi régulier par un référent
- 3) La mise en place d'une fonction de référence qui serait l'interlocuteur principal et qui coordonnerait le parcours
- 4) La prise en compte des spécificités des territoires dans l'offre des secteurs d'insertion et d'accompagnement
- 5) La mise en place d'un cadre unique de suivi multi-acteurs entre les acteurs : une coordination accrue grâce au numérique.

## Cette concertation

### B) Les engagements à tirer d'une première expérimentation

En parallèle du cycle de concertation a eu lieu une première expérimentation du SPIE dans des tentatives choisies. Plusieurs bonnes pratiques sont à retenir dans le cadre du nouvel ANI.

- la question de la gouvernance : mise en place d'un consortium, d'un GIP, ou d'une compétence territoriale exercée conjointement ou encore des formats plus simples de coordination ;
- L'amélioration du diagnostic initial et des processus d'orientation : réalisation d'entretiens de diagnostic, persécution automatisée grâce aux algorithmes, mise en place de maîtres de l'inventaire et de l'emploi sur le modèle des maîtres France Service, la labellisation des lieux d'information ;
- L'amélioration de la médiation : immersion en entreprise, création de charpentes de relations entreprises ;
- les efforts centrés sur un secteur spécifique selon les spécificités du territoire et du marché de l'emploi ;
- L'expérimentation d'outils numériques pour davantage impliquer les personnes dans leur parcours.

L'appel à manifestation d'intérêt du 16 décembre 2020 s'inscrit dans la continuité de cette concertation et vise à sélectionner des ~~tentatives~~ projets pour mettre en place le SPIE.

## II. Un appel à manifestation d'intérêt pour mettre en œuvre les recommandations de la concertation

Après avoir ~~eu~~ rappelé les objectifs de l'ANI et les axes de sélection des projets (A), des propositions vous sont faites pour favoriser l'engagement d'une diversité d'acteurs afin de favoriser les synergies et assurer le succès du SPIE (B).

### A) Sélection de l'ANI

Comme rappelé ci-dessus, l'ANI vise à sélectionner des ~~tentatives~~ projets qui mettront en œuvre le SPIE selon les préconisations

Concours d'accès aux Instituts Régionaux d'Administration

Nom de l'IRA : BASTIA

Nature du concours (interne, externe, 3e voie) : Externe

Epreuve : Cas pratique

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

issues de la concertation. L'objectif principal est la mise en place d'organisations formalisées entre les différents acteurs de l'insertion à différents niveaux d'organisation de l'activité. Cette recherche de synergies vise à favoriser l'éculturation de professionnels ayant des métiers différents de travailler et de coordonner leur action dans leur domaine respectif d'intervention autour de la personne concernée en l'impliquant dans la construction de son projet. Les projets présentés par les opérateurs doivent refléter une bonne connaissance du public, s'inscrire dans les principes du SPIE rappelés dans la première partie et expliciter les modalités de mise en œuvre des objectifs et attendus du SPIE. Les services d'insertion doivent émettre un avis sur les candidatures qui seront sélectionnées par le ministère chargé de l'insertion.

Les critères de recevabilité sont consultables sur l'ANI, les plus importants étant que : le projet doit être porté <sup>par</sup> le conseil départemental ou un acteur de l'insertion et de l'emploi en accord avec celui-ci ; il doit cibler les publics venant des difficultés sociales et professionnelles dans leur accès au marché du travail (allocataires du RSA et autres publics ayant des besoins particuliers) ; le projet doit être auto financé à 20% ; il doit favoriser la mise en commun et le partage de données.

Par ailleurs, une attention particulière sera portée aux projets présentés en consortium large d'acteurs incluant des associations agréées en faveur de l'insertion sociale et professionnelle, ciblant les jeunes et les personnes situées de handicap et favorisant la coordination et l'induction des pratiques professionnelles.

Les projets doivent être déposés avant le 28/02/2021.

5. / 10.

Enfin, l'accompagnement de l'Etat s'articule autour d'un soutien financier (500 000 euros maximum par territoire) et la mise à disposition de données numériques, le déploiement ou le développement d'outils en réponse à des besoins identifiés et une prestation d'aide à la conduite de changement.

Les propositions suivantes visent à favoriser les synergies et à répondre au mieux à l'Ani.

### B) Propositions

- ① En regard aux spécificités de notre région, identifier les publics cibles prioritaires et les secteurs d'activités en demande afin d'insérer les projets dans les besoins locaux.
- ② Identifier les acteurs de l'insertion en lien avec le conseil départemental ainsi que toutes les associations ~~travaillant~~ œuvrant dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle à l'échelle du territoire.
- ③ Créer une commission de communication à destination des collectivités, des associations, des entreprises, des acteurs étatiques, départementaux ou régionaux de l'insertion.
- ④ Sur le site internet de la préfecture, créer d'un encart "Appel à projet" avec rappel des objectifs et conditions, et de l'accompagnement disponible (notamment numérique).
- ⑤ Le mettre en lien avec les entreprises adaptées, les établissements et service d'aide par le travail, les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification afin de dégager les bonnes pratiques et tirer profit de leur expérience.
- ⑥ Identifier les acteurs des secteurs "d'avenir": transition écologique, transition numérique, aide à la personne (entreprises, institut de formation) afin de les associer à la démarche pour que les projets soient le plus possible en phase avec la réalité du marché de l'emploi.

et des présents gouvernementales et économiques.

~~⑦ Création d'un plateforme numérique accessible aux personnes et aux professionnels offrant visibilité et crédibilité de toute l'offre de solutions d'insertion et d'accompagnement sur le territoire avec des outils utiles, FAQ etc.~~

⑧ Organisation de séminaires de travail pour fournir le plaisir d'expérience entre les acteurs (mix à disposition de brèves)

Dans le cadre de la préparation de votre réunion, vous trouverez en annexe un projet de communiqué de presse (1) ainsi qu'une synthèse de l'offre numérique de l'Etat dans le domaine de l'insertion et de l'emploi (2)

## Annexe 1: Communiqué de presse.

### Communiqué de presse

Réunion de présentation de l'appel à projet lancé par le ministre chargé de l'insertion pour la mise en œuvre du nouveau service public de l'insertion et de l'emploi.

Le ~~XX~~ ~~XXXX~~ ~~XXXX~~ s'est tenue une réunion de travail organisée par madame la préfète de région et en présence des acteurs régionaux de l'insertion. Cette réunion avait pour objet de présenter aux structures régionales (missions locales, Pde Emploi, acteurs de la formation, conseils départementaux) l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le ministre chargé de l'insertion et visant à sélectionner des ~~projets~~ projets "feu de braise" du nouveau service public de l'insertion et de l'emploi annoncé par Emmanuel Macron en septembre 2018.

Ce nouveau service public vise à offrir aux publics éloignés de l'emploi un accompagnement global et personnalisé dont l'objectif est l'insertion par l'emploi, condition essentielle à l'insertion sociale.

Après avoir ~~appelé~~ rappelé la nécessité de créer des synergies entre les différents acteurs de l'insertion, seuls capables de produire des effets grâce à l'action collective et au décloisonnement des compétences et savoir-faire, Madame la préfète a présenté les critères de sélection des projets et les axes prioritaires de travail en accord avec les priorités de la concertation sur le service public de l'insertion et de l'emploi. Elle a également rappelé que les services de la préfecture sont disponibles pour aider à monter les dossiers et faire converger les idées.

Les modalités de l'appel à projet sont disponibles sur le site de la préfecture.

Une nouvelle réunion aura lieu dans deux semaines afin de faire un point d'étape et lever les éventuels blocs.

Les organismes et associations intéressés sont appelés à se manifester si ~~ils~~ souhaitent monter ou se greffer à un projet en cours d'élaboration.

Concours d'accès aux Instituts Régionaux d'Administration

Nom de l'IRA : ...Bastia.....

Nature du concours (interne, externe, 3e voie) : ...Externe.....

Epreuve : ...Cas pratique.....

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Annexe 2 : fiche de synthèse : l'offre numérique de l'Etat pour l'insertion et l'emploi

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt relatif au service public de l'insertion et de l'emploi, l'Etat se propose de fournir une assistance en termes d'aide numérique.

En effet, la convergence des synergies est au cœur du SPIE et faire travailler ensemble des acteurs qui n'en ont pas l'habitude implique qu'ils soient en mesure de communiquer et de partager des informations et des données - les outils numériques permettent aussi aux personnes accompagnées d'avoir un accès simplifié aux démarches.

I L'offre numérique à destination des personnes accompagnées

① le dispositif "Aide - le savoir une fois" qui permet une mutualisation et un partage des données concernant la personne accompagnée et qui évite qu'elle ait à saisir plusieurs fois les mêmes informations.

② le dispositif France Connect qui pourrait à terme être appliqué au SPIE.

③ Point de vigilance : l'offre numérique ne doit pas remplacer l'accompagnement humain sous peine d'exclure davantage les publics fragiles et frappés d'illectronisme.

II L'offre numérique à destination des acteurs de l'insertion

① Les travaux liés à la "feuille de route numérique" :

... / 10.

développement d'une API et mise à disposition de jeux de données pour les conseils départementaux et les acteurs qui en ont besoin, ~~et~~

② Déploiement ou développement de service numérique dans le domaine de l'insertion grâce au programme beta.pouv.

③ Création de l'outil de suivi "carnet de bord" partagé entre tous les acteurs ~~(et)~~

### III L'offre numérique transverse (en projet)

Création d'un service numérique accessible aux personnes et aux professionnels renforçant la visibilité et l'accessibilité de toute l'offre de services d'insertion et d'accompagnement sur le territoire.

Blank lined paper with horizontal ruling lines.

